
ITINÉRAIRES CULTURELS DU CONSEIL DE L'EUROPE

Temps forts du programme 2019

Demandes d'adhésion et de statut d'observateur à l'APE

Le 10 mai 2019, la Lettonie est devenue le 33^e État membre de l'APE

Le 1^{er} janvier 2019, l'Albanie est devenue un État Observateur auprès de l'APE pour une période d'une année.

Le 31 janvier 2019, l'Irlande est devenue un État Observateur auprès de l'APE pour une période d'une année.

Le 15 février 2019, la Suède est devenue un État Observateur auprès de l'APE pour une période d'une année.

Cycle d'évaluation 2018-2019

Lors de sa réunion du 10 et 11 avril 2019, le Conseil de direction de l'Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels (APE) a pris les décisions suivantes, portant à 38 le nombre d'itinéraires culturels du Conseil de l'Europe certifiés:

1. En ce qui concerne l'évaluation des itinéraires candidats à la certification (cycle d'évaluation 2018-2019), le conseil de direction de l'APE a :

Décidé d'attribuer une certification à:

- Destination Le Corbusier, Promenades architecturales
- Sentiers du Rideau de Fer
- Routes de la Réforme
- Liberation Route Europe
- Route Européenne du Patrimoine Industriel

Décidé de ne pas attribuer de certification à:

- Héloïse, Route des pédagogues européens
- Route de Cyrille et Méthode
- Places of Peace

2. Concernant l'évaluation régulière des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe (cycle d'évaluation 2018-2019), le conseil de direction de l'APE a :

Décidé de confirmer la certification des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe suivants:

- Route des Empereurs Romains et du vin du Danube
- Transromanica
- Sur les pas de Robert Louis Stevenson
- Routes des Vikings
- Route européenne du patrimoine juif
- Sites clunisiens en Europe
- Via Regia
- Destination Napoléon
- Routes européennes de l'empereur Charles V

Jugé insatisfaisant par les critères de certification énoncés dans la Résolution CM/Res(2013)67 et a décidé de demander qu'un nouveau rapport soit soumis avant le 31 décembre 2019 pour l'itinéraire culturel du Conseil de l'Europe suivant:

- Routes de l'olivier

Cycle d'évaluation 2019-2020

Les évaluations régulières des itinéraires culturels certifiées par le Conseil de l'Europe et l'examen des candidats ont lieu pendant le cycle d'évaluation actuel 2019-2020.

Itinéraires certifiés soumis à une évaluation triennale régulière sont:

- Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle
- La Hansa
- Via Francigena
- Itinéraires d'El Legado Andalusi
- Route du fer dans les Pyrénées
- Iter Vitis Route
- Route Européenne de la Céramique
- Villes fortifiées de la Grande Région

Parmi les itinéraires culturels déjà certifiés, l'un, analysé lors du cycle d'évaluation précédent, a été jugé non conforme aux critères et est en cours de réévaluation:

- Les routes de l'olivier

Les candidatures sont en cours d'évaluation afin de confirmer leur conformité à la Résolution CM / Res (2013) 67 révisant les règles d'octroi de la certification "Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe" :

- Via Romea Germanica
- Réseau Européen des Jardins Historiques
- Réseau de Nikola Tesla

Première note sur la cartographie par pays pour la Géorgie (10-11 avril 2019, Luxembourg)

Lors de la réunion du Conseil de Direction de l'APE (Luxembourg, les 10 et 11 avril 2019), M. Levan KHARATISHVILI, représentant de l'APE pour la Géorgie et Vice-Président du Conseil de Direction de l'APE, a présenté la première note sur la cartographie par pays de l'APE préparée entre décembre 2018 et mars 2019. Ces rapports sont préparés en étroite collaboration avec un État membre de l'APE en vue de mieux assister les États membres intéressés par la surveillance des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe présents au niveau national, leurs réseaux et leurs activités. La prochaine note sur la cartographie par pays sera dédié à la Turquie.

Prix européen Carlos V (9 mai, Yuste, Espagne)

Chaque année, le 9 mai (Journée de l'Europe), la Fondation de l'Académie européenne et ibéro-américaine de Yuste remet le «Prix européen Carlos V» lors d'une cérémonie présidée par Sa Majesté le Roi d'Espagne au monastère royal de Yuste pour rendre hommage aux gens, organisations, projets ou initiatives ayant contribué à la connaissance générale et à la valorisation des valeurs culturelles et historiques de l'Europe ou au processus d'intégration de l'Union Européenne. L'édition 2019 du prix européen Carlos V a été décerné au programme des «Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe» pour son travail de promotion des valeurs européennes liées à la diversité culturelle, au respect du multiculturalisme, au dialogue interculturel et à la collaboration transnationale autour du patrimoine culturel et de l'histoire européenne. Le prix avait précédemment été attribué à des personnalités européennes telles que Simone Veil, Helmut Kohl, Mikhail Gorbatchev ou Jacques Delors.

Présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (France) (17 juin - 17 juillet, Paris)

Au cours de sa Présidence, le ministère de la Culture de la France a décidé d'organiser une exposition sur les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe traversant la France dans le hall du ministère. L'exposition a été inaugurée par Madame Catherine LALUMIERE, ancienne Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe.

Accessible au grand public, l'exposition a été l'occasion de découvrir le programme grâce à des panneaux sur les 30 itinéraires culturels certifiés traversant la France aujourd'hui.

IXème Forum consultatif sur les itinéraires culturels (2-4 octobre 2019, Sibiu, Roumanie)

Le Forum, organisé par le Conseil de l'Europe en collaboration avec le Ministère du Tourisme de Roumanie, a réuni à Sibiu (Roumanie) près de 200 participants de plus de 20 pays. Des représentants des itinéraires culturels certifiés par le Conseil de l'Europe, ainsi que des délégués des États membres de l'Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels, de l'Union européenne, du Service européen pour l'action extérieure, de la Commission européenne, de l'UNESCO, de l'ICOMOS, de l'OEI et de l'Organisation mondiale du tourisme des Nations Unies ont assisté à l'événement.

Au cours des deux journées d'ateliers et de débats interactifs, le Forum a approfondi le thème du "tourisme culturel pour les itinéraires culturels".

Une cérémonie d'adhésion s'est déroulée pour accueillir la Lettonie à l'Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe. Grâce à son adhésion le 10 mai, la Lettonie est officiellement devenue le 33e État membre de l'APE.

Une cérémonie de certification a célébré les 5 itinéraires culturels du Conseil de l'Europe récemment certifiés.

Une cérémonie de remise des prix des meilleures pratiques sur le thème du Forum, le tourisme culturel, pour les activités mises en œuvre par des Itinéraires culturels certifiés du Conseil de l'Europe au cours de l'année 2018 a été mise en place et deviendra un élément récurrent de chaque Forum.

L'année prochaine, le forum consultatif annuel se tiendra à La Canée, en Grèce, sur le thème des itinéraires culturels et du patrimoine immatériel, à l'invitation des autorités grecques lors de la présidence grecque du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

Réunion du GR-C (8 octobre 2019, Strasbourg)

Le programme des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe a été présenté devant le GR-C le 8 octobre 2019. Le Président du Comité statutaire de l'APE, l'Ambassadeur Stephan MÜLLER, Représentant permanent du Luxembourg auprès du Conseil de l'Europe, a ouvert la présentation puis a donné la parole à la Présidente du Conseil de Direction de l'APE, Mme Birgitta RINGBECK (Allemagne).

Réunion du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux (30 octobre 2019, Strasbourg)

Le programme des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe a été présenté lors de la réunion du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux le 30 octobre par le Vice-Président du Conseil de Direction de l'APE, M. Levan KHARATISHVILI (Géorgie).

Programme joint Conseil de l'Europe / Commission Européenne DG REGIO

L'accord de subvention 2017-2020 entre le Conseil de l'Europe et la Commission européenne (Direction générale de la politique régionale et urbaine - DG REGIO), «Encourager le développement régional par les itinéraires culturels transnationaux, les politiques et pratiques du patrimoine / Routes4U», sur le rôle et l'impact des itinéraires culturels sur le développement régional dans les quatre macro régions européennes (région de la mer Baltique; région du Danube; région adriatique et ionienne; région alpine) est entré dans ses derniers mois de mise en œuvre. Le projet a été l'occasion de plusieurs réunions et publications, de bourses pour des itinéraires culturels certifiés et pour des réseaux candidats, de la cartographie, la mise en place d'un planificateur de voyage et des modules d'apprentissage en ligne.

Visibilité et communication

La brochure du programme des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe a été mise à jour dans une version 2020 incluant la Lettonie en tant qu'État membre, l'Albanie, l'Irlande et la Suède en tant qu'États observateurs, les 5 nouveaux itinéraires culturels certifiés et les derniers membres ayant rejoints les Itinéraires culturels par pays.

Le site Web du programme a été régulièrement mis à jour et présente maintenant plusieurs fonctionnalités supplémentaires, telles que des pages consacrées aux événements précédents et des rapports d'évaluation pour les itinéraires culturels certifiés du Conseil de l'Europe.